

Compte-rendu
Conseil d'établissement
8 octobre 2025 / 18h / Présentiel

Présents (cocher les membres présents)

Charles-Olivier Michaud, parent, président
Julien Couet, parent, vice-président
Guillaume Chevrier-Turbide, parent
Émilie Emoult, parent, trésorière
Étienne Lacoursière, Délégué au comité central Parents CSSDM
Sandrine Carette, Délégué substitut au comité central Parents CSSDM
Marilou Huberdeau, parent, substitut
Nadine Louis, parent, substitut
Patricia Bergeron, parent, substitut

- Luc-Étienne, directeur d'établissement
- Anne Wascheul, directrice d'établissement adjointe
- Zohra Ouerdane, technicienne service d'animation
- Élise Robichaud, enseignante
- Léa Kravitz-Hébert, enseignante
- Isabelle D'Amico, enseignante, membre
- Ginette Augier, membre issu de la communauté

Présents

ence Tremblay-Drolet

Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalis
Ouverture de la séance	Présence de 6 parents, 3 enseignants et 1 membre issu de la communauté ; le quorum est atteint.	-	Sans objet Fait Non fait

Compte-rendu – Conseil d'établissement – 8 octobre 2025

Prise de note par Émilie Emoult




Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisati
Mot de bienvenue et vérification des présences	L'assemblée débute à 18h00. Le directeur d'établissement, Luc-Étienne Paris, donne la bienvenue aux personnes présentes, rappelle le rôle du conseil d'établissement ainsi que la formation obligatoire à recevoir pour ses membres, visant à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la Loi sur l'instruction publique. Il mentionne les personnes absentes et procède à un tour de table. Il souligne la présence exceptionnelle de Laurence Tremblay-Drolet, présente dans le cadre de ses études.	-	En réalisati
Nomination d'un(e) secrétaire et d'un gardien du temps	Émilie Ernoult, parent, est nommée secrétaire et Charles-Olivier Michaud, parent, gardien du temps.	-	
Nomination aux postes (3) de présidence, vice-présidence et trésorerie	Charles-Olivier Michaud, parent, est nommé président. Julien Couet, parent, est nommé vice-président. Émilie Ernoult, parent, est nommée trésorière.	-	
Nomination membre de la communauté	Ginette Augier, brigadière scolaire, est nommée membre de la communauté, pour un mandat d'un an avec droit de parole au moment indiqué mais sans droit de vote.	-	
Période réservée au public	Question 1 d'un parent, transmis par courriel : <i>"Je souhaite attirer votre attention sur la sécurité des enfants lors des parties de soccer à l'école. Il arrive que certains enfants qui ne participent pas activement se fassent frapper par les ballons. Comme nous sommes en début d'année, serait-il possible de rappeler aux élèves les règles de sécurité et les bonnes pratiques pendant le soccer, afin de prévenir les accidents ?"</i>	- Direction et comité Vie : rappel des règles de sécurité autour de l'utilisation du ballon dans la cour d'école.	

CEM

Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisa
	<p>Réponse 1: la direction adjointe informe qu'au cours des deux prochaines semaines, un suivi auprès des classes visant à rappeler les consignes de sécurité, le règlement, les rôles et le partage des responsabilités sera effectué. Un rappel des règles sera également fait auprès des enfants et des adultes concernant les zones où l'utilisation du ballon est permise, afin d'assurer la sécurité des déplacements aux abords de ces espaces. Élise Robichaud, enseignante, mentionne que le Comité Vie, qui tiendra sa première rencontre la semaine prochaine, profitera de l'occasion pour rappeler à nouveau ces règles.</p> <p>Question 2 d'un parent soumis à l'occasion de la dernière assemblée générale : "Est-il possible de circuler plus librement dans le service de garde et dans la cour le matin et le soir?"</p> <p>Réponse 1: la direction rappelle qu'elle est imputable de la sécurité des élèves de 7 h à 18 h et qu'elle ne peut se soustraire à cette responsabilité. À la suite d'un sondage soumis l'an dernier aux parents, et en collaboration avec le REPAQ et une conseillère pédagogique, un plan d'action avait été mis en place visant à ouvrir davantage le service de garde et à favoriser la participation parentale. Ce dernier n'a pu être mis à exécution faute de parents disponibles, mais les activités identifiées pourraient être reprises et mises en place par le comité concerné, dans le respect des contraintes associées à la gestion des enfants et à leur sécurité.</p>		
<p>lecture et adoption de l'ordre du jour</p>	<p>Luc-Étienne Paris, directeur d'établissement, procède à la lecture de l'ordre du jour suivie par la proposition d'adoption de Guillaume Chevrier-Turbide et appuyée par Charles-Olivier Michaud.</p> <p style="text-align: right;">Prise de décision (Adoption)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Charles-Olivier Michaud : confirmer la mise à jour de la liste de distribution du CÉ auprès du Comité communication. - Direction: rappeler l'adresse courriel du CÉ dans l'AEP lors de la publication des faits saillants. 	



Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisa
Adoption du compte-rendu du 6 juin 2025	Émilie Ernoult propose l'adoption du procès-verbal, appuyée par Charles-Olivier Michaud. Prise de décision (Adoption)	-	
Points de suivi au PV	--	--	
Travaux du conseil d'établissement	<p>1. Règles de régie interne du Conseil d'établissement</p> <p>Un rappel est fait concernant certains éléments des règles de régie interne, notamment le quorum, les propositions transmises par courriel ainsi que la nature des questions provenant du public. La direction rappelle que les séances du conseil se tiennent dans la plage horaire prévue, soit de 18 h à 20 h. Un ajout sera effectué au point 29 des règles, précisant la nomination du rôle de secrétaire en alternance.</p> <p>2. Calendrier des séances du Conseil d'établissement</p> <p>Les membres sont informés du calendrier des rencontres pour l'année scolaire à venir.</p> <p>3. Formulaire de déclaration d'intérêts des membres</p> <p>La direction rappelle que le formulaire de déclaration d'intérêts doit être complété par l'ensemble des membres et retourné à la direction avant la tenue du prochain conseil d'établissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Direction: 3 publications dans l'AEP (fonctionnement du service d'animation, chantiers pédagogique et adresse courriel du CÉ) - Direction/service de garde: activer la fonctionnalité du formulaire Forms permettant de recevoir un accusé de réception lorsque le formulaire a été soumis par le parent. - Direction: suivi concernant la possibilité d'offrir une alternative au lait de vache pour la collation. - Direction: vérifier s'il est possible de nommer quelqu'un hors assemblée générale comme Délégué comité de parents. 	



Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
	<p>4. Sorties éducatives</p> <p>La direction adjointe présente le déroulement de la prochaine sortie scolaire. À cette occasion, le comité Fête organisera une collation festive au retour de la sortie au Mont-Royal. Il est rappelé que seules les sorties dépassant les horaires réguliers de l'école ou se déroulant à l'extérieur du quadrilatère du quartier nécessitent une autorisation du conseil d'établissement. Les autres activités n'exigent pas cette approbation. Le rôle des parents siégeant sur le comité en matière de vérification des sorties est précisé à la demande d'un membre. Isabelle D'Amico propose l'adoption des sorties éducatives, appuyée par Charles-Olivier Michaud.</p> <p>5. Cahier de réglementation du service de garde</p> <p>La direction présente la nouvelle version du cahier de réglementation du service de garde. Peu de modifications y figurent, mais certaines sont soulignées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une augmentation de 0,20 \$ (imposée par le centre de services scolaire) portant le tarif à 9,70 \$, afin d'assurer l'équilibre budgétaire. • Fonctionnement du service d'animation (section 6) <ul style="list-style-type: none"> ○ Ouverture du service d'animation: la responsabilité de l'éducatrice débute à 7 h 57 et les parents doivent s'assurer que leur enfant a bien accédé à l'école. ○ Contrôle des départs: 		



Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisa
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lorsqu'un parent récupère son enfant, celui-ci doit quitter immédiatement le service de garde et ne peut y retourner par la suite. ■ Pour les enfants quittant seuls, il est impératif d'indiquer clairement l'heure de départ en fin de journée dans le formulaire. À ce sujet, Guillaume Chevrier-Turbide souligne que certaines mesures supplémentaires pourraient être appliquées afin de garantir que l'heure de départ consignée dans le formulaire soit respectée. ● Règles de vie (section 8) <ul style="list-style-type: none"> ○ Concernant les journées pédagogiques, après la date limite des inscriptions, aucune désinscription ne sera possible et les frais seront maintenus, même si l'enfant est absent. Il est suggéré par certains parents d'activer la fonctionnalité du formulaire Forms permettant de recevoir un accusé de réception lorsque le formulaire a été soumis. ○ Le montant de la facture doit être payé par paiement internet (PPI) car le service d'animation ne dispose pas de terminal Interac. ● Au quotidien (section 11) <ul style="list-style-type: none"> ○ La direction souligne que tous les objets de valeur, les jouets personnels et les appareils électroniques, y compris les 		



Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisa
	<p>téléphones intelligents, les ballons de soccer et de basketball doivent être laissés à la maison.</p> <p>La direction prend par ailleurs bonne note de la demande d'un parent d'offrir une alternative au lait de vache pour la collation, mais rappelle que le lait distribué provient des fournisseurs homologués de la CSSDM et que ce choix est centralisé.</p> <p>Émilie Ernoult propose l'adoption du procès-verbal, appuyée par Élise Robichaud.</p> <p style="text-align: center;">Prise de décision (Adoption)</p> <p>6. Plan local des mesures d'urgence (PLM)</p> <p>L'exercice de sortie rapide s'est déroulé en 3 minutes et 50 secondes au cours de la semaine du 29 septembre. La direction rappelle qu'il est préférable que les enfants n'y soient pas préparés afin que les conditions se rapprochent des conditions réelles. La direction informe qu'un plan d'évacuation lorsque les enfants sont dans la cour ou au service de garde est en préparation. Enfin, l'équipe école informe qu'elle a été préparée au protocole intrus/menace.</p> <p>7. Plan triennal d'immobilisation (PTRDI)</p> <p>Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) doit établir, chaque année, un Plan triennal de répartition et de destination des immeubles</p>		

Em

Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisa
	<p>(PTRDI), qui permet, entre autres, de délivrer un acte d'établissement conforme aux ordres d'enseignement, aux lieux d'enseignement ainsi qu'à la destination des locaux. Pour cela, le Conseil d'établissement (CÉ) est consulté. Ainsi, l'acte d'établissement et la carte interactive sont présentés, et le formulaire rempli séance tenante. Le formulaire recueille l'avis de chaque CÉ afin de valider les informations de chaque acte d'établissement. Il est indiqué dans ce dernier que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'école compte 10 classes pour 2025-2026, comptera 11 classes en 2026/2027 et 12 en 2027/2028. • La vocation de l'immeuble ne change pas. • Le CÉ souhaite ardemment que les travaux sur la façade sur Laval se terminent rapidement. <p>8. Budget de l'établissement, du CÉ</p> <p>La direction explique le fonctionnement du budget, notamment du fonds 4 (destiné aux campagnes de financement), et du fonds 9. Elle confirme que le surplus, de 29 572\$ a été confirmé par l'analyste financier, et que le budget prévisionnel 2025-2026 est de 98 000\$. L'objectif est que les dépenses soient similaires à celles de 2024-2025. Les besoins seront confirmés par chaque comité. Un parent souligne qu'il est important de garder une réserve suffisante puisque celle-ci permet d'effectuer les dépôts auprès de certains prestataires (notamment pour le camp de neige).</p>		



Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
	<p>9. Identification des liaisons avec les comités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des comités enfants: Sandrine Carette • Album/Cérémonie des finissants: Julien Couet • BEC (Bien-être communautaire): Charles-Olivier Michaud • Coéducation: Léa Kravitz-Hébert • Communications: Guillaume Chevrier-Turbide • Diversité: Julien Couet • Environnement: Isabelle D'Amico • Familles coopératives: Élise Robichaud • Fêtes: Léa Kravitz-Hébert • Financement: Guillaume Chevrier-Turbide • Inscriptions: Charles-Olivier Michaud • Multicolore: Émilie Ernout • Parascolaire: Émilie Ernout • Plein air: Étienne Lacoursière • Service d'animation: Sandrine Carette • Projet Art-Science: Isabelle D'Amico <p>10. Publication des informations dans l'AEP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel des règles concernant le fonctionnement du service d'animation • Appel à participation lors des chantiers pédagogiques prévus en novembre, mars et mai 		



Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisé
	<ul style="list-style-type: none"> L'adresse courriel du CE 		
Points d'information/Droit de parole aux membres du CÉ	<ol style="list-style-type: none"> Direction : – Parents : <ul style="list-style-type: none"> Un parent se propose pour concevoir une affiche visant à rappeler le fonctionnement du service d'animation, en collaboration avec Zohra Ouerdane. Service d'animation : – Enseignants : <ul style="list-style-type: none"> Trois chantiers pédagogiques se tiendront au cours de l'année, afin que les enseignants se penchent sur les dossiers de vie et les valeurs de l'école. Un appel sera lancé dans l'AEP pour recruter des parents volontaires lors de ces journées (26 novembre, 25 mars et 20 mai). L'équipe école souhaite que le comité coéducation propose des activités clé en main (autour de thématiques communes) à proposer aux enfants. Membres substitués : – 	<ul style="list-style-type: none"> Charles-Olivier Michaud communiquera avec Jimmy afin de faire paraître une publication rapidement dans l'AEP concernant les ateliers pédagogiques à venir. 	
Comités	<ul style="list-style-type: none"> Comité Inscriptions: un rappel est fait concernant la journée portes ouvertes et la soirée d'information à laquelle Isabelle D'Amico, Léa Kravitz-Hébert et Élise Robichaud seront présentes. 		



Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisa
Délégués au comité de parents	-		
Questions diverses	--		
Levée de la séance et date de la prochaine rencontre	L'assemblée est levée par le président à 20h14.		

mun\Parents et CÉ\CÉ\CÉ 25-26\CÉ - 8 octobre\PV CÉ_2025-10-08.docx

Em